



16 000

collaborateurs
au service des usagers
sur tout le territoire

Travailler à l'Urssaf...

... c'est faire partie d'un collectif qui s'engage où chacun met ses compétences au service de nombreux projets pour assurer une protection sociale durable et solidaire.

Chaque jour, nous pilotons la collecte, puis la redistribution des cotisations et contributions pour assurer le financement des prestations de santé, retraite, famille, chômage dont bénéficient des millions de Français. **Cette mission fait de nous un pilier de la Sécurité sociale** depuis plus de 60 ans.

Nos actions de prévention et de contrôle garantissent par ailleurs les droits des salariés et l'**égalité de traitement entre tous les acteurs économiques de notre pays**. Nous accompagnons aussi les entreprises et les employeurs au plus près de leurs besoins pour encourager le développement de la société et de son économie.

Pour y parvenir, nous mobilisons une large palette de **savoir-faire** et défendons un socle de valeurs fortes : la **proactivité** dans nos démarches ; la **solidarité** avec celles et ceux qui nous entourent ; la **proximité** avec l'ensemble de nos interlocuteurs et le **sens de la responsabilité** dans chacune de nos interventions.



Urssaf CN - Dicom : NAT6552- Fiche métier Inspecteur·rice CCA - Mai 2024 © Studio Vaagdim



Inspecteur·rice

chargé·e du contrôle comptable d'assiette

Vous êtes...

- attaché·e au sens du service public et aimez le monde de l'entreprise
- attiré·e par l'investigation, l'analyse et à l'aise avec les chiffres

Avec nous, agir pour une protection sociale durable et solidaire

Vos futures missions

Vous contribuez à la sécurité du **financement de la protection sociale**. Vous **vérifiez la conformité des déclarations** effectuées par les entreprises, **en examinant sur place** les documents. Vous mobilisez des compétences juridiques, comptables et informatiques. En cas d'anomalies, vous **procédez à la régularisation des cotisations** et des contributions sociales, soit par un redressement des sommes dues soit par des restitutions aux entreprises.

Au cours du contrôle, vous **informez les entreprises sur les risques** engendrés par la fraude et les **conseillez pour une bonne compréhension et application de la législation**.

Vous mettez en œuvre des actions de lutte contre la fraude en lien avec une **multitude de partenaires** (impôts, banques, huissiers de justice, contrôleurs et inspecteurs du recouvrement chargés de la lutte contre le travail dissimulé) mais aussi des organismes de la Sécurité sociale.

Au quotidien, vous contribuez à **garantir aux salariés le respect de leurs droits sociaux et à assurer aux employeurs une saine concurrence**.



« Mon métier est basé sur le relationnel et l'écoute. Ce que j'aime, c'est le contact avec les entreprises. Je découvre sans cesse de nouveaux secteurs d'activités et de nouvelles personnes. Chaque contrôle est différent, je ne m'ennuie jamais. C'est également un métier qui demande une grande capacité d'adaptation vis-à-vis des changements de législation. Je travaille de manière autonome que ce soit au niveau de la gestion de mon portefeuille mais aussi de la gestion du contrôle. »

Mouia – Inspectrice chargée du contrôle comptable d'assiette à Paris

Les +

→ L'Urssaf vous forme tout au long de votre carrière : 89% des salariés suivent au moins une action de formation chaque année.

→ Les mobilités fonctionnelles et géographiques sont encouragées et facilitées, vous apportant souplesse et diversité dans votre projet professionnel et personnel.

→ Rémunération à partir de 38,3K€ bruts annuels sur 14 mois (salaire d'embauche moyen).

→ Après plusieurs années d'expérience, vous pourrez évoluer vers un poste de manager.



Focus sur les actions de contrôle et de prévention

La collecte des cotisations s'effectue sur la base d'un système déclaratif qui implique, en contrepartie, le contrôle régulier des déclarations.

126 000 actions de contrôle et de prévention ont été menées par l'Urssaf en 2023. Ces dernières contribuent à préserver le financement de la protection sociale.

Ce métier est fait pour vous si...

- Vous portez de l'intérêt aux missions de contrôle et souhaitez contribuer au bon financement de la Sécurité sociale.
- Vous êtes prêt à vous investir pour acquérir des connaissances comptables et juridiques.
- Vous êtes à l'écoute et savez vous adapter à vos interlocuteurs en faisant preuve de pédagogie.
- Vous savez rester discret pour préserver la confidentialité des dossiers que vous traitez.
- Vous êtes organisé et savez travailler de manière autonome.
- Vous disposez de compétences rédactionnelles et maîtrisez les outils bureautiques (Excel, Word...).

Profil

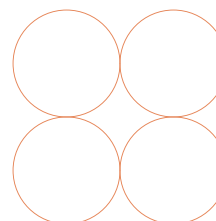
Pour les candidats externes :

→ Tout profil

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC +3 toutes filières confondues ;
 - Aucune condition d'expérience professionnelle requise
- #### → Profils expérimentés
- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC toutes filières confondues ;
 - Justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la comptabilité, de l'enquête, de l'investigation, de l'analyse de données et/ou ayant une bonne connaissance de la procédure pénale.

Pour les candidats internes [Urssaf ou Sécurité sociale] :

- Disposer de 3 ans d'expérience professionnelle minimum sur le poste actuel [à compter de la date d'embauche].
- Pour les candidats internes branche occupant un poste de contrôleur du recouvrement et s'inscrivant dans le cadre d'une passerelle vers un poste d'inspecteur : disposer d'un avis managérial objectif et favorable sur la validation des acquis de l'expérience du candidat, l'autorisant à poursuivre le processus de recrutement.



L'Urssaf vous propose une formation rémunérée d'une durée maximum de 12 mois à l'issue de laquelle vous deviendrez inspecteur.

Cette formation se déroule en alternance et est valorisée par la délivrance d'un CQP équivalent à un niveau Bac+5.

Vous cochez (ou presque) toutes les cases ?

Postulez aux offres d'emplois sur urssaf.org

